

L'épuration des eaux, nécessité reconnue par tous, doit franchir une étape importante en étant l'objet d'une rigueur accrue. Ainsi, de nombreuses possibilités techniques sont apparues au cours des années précédentes pour collecter et traitées toutes ces eaux usées issues des habitations individuelles, des industriels ou des stations d'épurations.

NOS SAVOIR-FAIRES :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre
- Etudes techniques et réglementaires
- Investigations de terrain

L'assainissement des eaux usées des collectivités, industriels ou des particuliers est une problématique prégnante pour le développement et la protection des milieux récepteurs.

ZONE AGGLOMÉRÉE

• **Diagnostic de réseaux d'assainissement eaux usées.** Nature, fonctionnement et localisation des ouvrages de collecte (réseau, tampon, poste de relèvement), traitement (STEP) et dispersion. Campagnes de mesures qualitatives et quantitatives. Prescriptions techniques, chiffrage et planning prévisionnel d'intervention.

• **Schéma directeur d'assainissement eaux usées :** zonage d'assainissement, prescriptions techniques, constitution du dossier d'enquête publique. **Assainissement non collectif :** contrôle de conception et de fonctionnement, diagnostic d'assainissement. Réunions publiques, bilans de fonctionnement. Maîtrise d'œuvre des dispositifs neufs et/ou à réhabiliter. **Dossier loi sur l'eau/Etude d'impact :** régularisation, déclaration ou demande d'autorisation d'exploiter une station d'épuration. **Etude et maîtrise d'œuvre :** réseau, ouvrage hydraulique, stations d'épuration de type extensif.



INDUSTRIES - ICPE

• **Dispositifs d'assainissement :** Etude et analyse des effluents produits et rejetés. Prescription de filière d'assainissement, conception et dimensionnement. Maîtrise d'œuvre : élaboration du DCE, choix du prestataire et suivi du chantier jusqu'à réception des ouvrages.

• **Plan d'épandage :** Etude de faisabilité technique et réglementaire de la filière d'élimination des boues par épandage.

• **Mise en place d'un réseau de surveillance :** qualité des eaux souterraines et/ou des eaux de surface. Prélèvement, transport, analyse et interprétation.



PARTICULIER

• **Etude de sol :** sondage à la tarière à main ou description de profil à la pelle mécanique. Réalisation de tests de perméabilité.

• **Dispositifs d'assainissement :** prescription de la filière d'assainissement adaptée au terrain, diagnostic de l'assainissement existant.

• **Maîtrise d'œuvre :** neuf et réhabilitation. DCE, choix partagé du prestataire et suivi des travaux en collaboration avec le SPANC local.

